



**PLAN D'ACTION
PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER
RAPPORT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE
DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2010**

**Rédigé par
M^{me} Valérie Drolet
Conseillère en consultations publiques
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge**

NOVEMBRE 2010

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. ÉCONOMIE ET HABITAT	4
2. ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN.....	7
3. ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS	11
4. GESTION DES DÉPLACEMENTS.....	14
5. CULTURE, LOISIRS ET VIE DE QUARTIER	19

INTRODUCTION

Le plan de quartier est un instrument de planification et de gestion de l'évolution d'un quartier qui permet d'approfondir les orientations de la Ville en matière d'aménagement. Cette évolution peut être d'ordre physique, social, économique ou environnemental. Le plan de quartier permet aussi d'orienter les décisions de l'administration municipale en fonction des intérêts du milieu.

Les principales étapes qui conduisent à l'élaboration du plan directeur du quartier de Saint-Louis, dont le cadre général est établi en partie selon le Guide d'élaboration d'un plan directeur de quartier de la ville de Québec¹ sont :

1. La présentation de la démarche : consiste à présenter la méthodologie qui sera utilisée lors du processus d'élaboration du plan directeur de quartier;
2. Le portrait actuel du quartier et les enjeux : permettent de dresser un portrait du quartier dans le but d'en dégager les potentiels mais aussi les problématiques; les orientations et les objectifs qui consistent à produire un document d'orientation précisant la vision et les enjeux, de même que les orientations et les objectifs que le conseil de quartier et les citoyens du quartier entendent poursuivre pour améliorer leur qualité de vie;
3. Le plan d'action : représente la concrétisation du plan directeur, en ce sens qu'il indique la liste des projets ou interventions concrètes qui permettent de traduire sur le terrain les orientations et les objectifs du plan directeur;
4. La diffusion, la mise en œuvre et le suivi : consistent à diffuser le plan directeur de quartier auprès des services municipaux concernés, notamment sous la forme de fiches de projet des interventions prioritaires.

Ateliers de discussion : 10 novembre 2010

Après une présentation du projet par M^{me} Christiane Auclair, conseillère en urbanisme, près de 30 citoyens du quartier ont participé aux ateliers de discussion sur le plan d'action du plan de quartier. Les quatre ateliers étaient animés par des membres du conseil de quartier de Saint-Louis. Au cours de la rencontre, les participants ont pu s'exprimer sur les diverses actions reliées aux cinq thèmes inclus dans le document de consultation. Ce rapport résume les interventions faites lors de la soirée.

L'Arrondissement a invité la population du quartier à la consultation publique par le biais d'un avis public distribué de porte en porte. Le document de consultation a été mis à la disposition de la population, sur le site Internet de la Ville et au bureau d'arrondissement, 10 jours avant la tenue de la rencontre.

¹ Plan directeur de quartier, Guide d'élaboration, Ville de Québec, Division de l'Aménagement du territoire, Centre de développement économique et urbain (CDÉU), novembre 2001, 37 pages + annexes et cartes.

1. ÉCONOMIE ET HABITAT

ORIENTATION 1 : DÉVELOPPER DES NOYAUX DE COMMERCE ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ CONVIVIAUX RÉPONDANT AUX BESOINS D'UNE CLIENTÈLE VARIÉE

Objectif 1.1 Déterminer des pôles de développement où seront autorisés des usages résidentiels de moyenne densité et des usages commerciaux

Actions	Commentaires des participants
1.1.1 Élaborer une stratégie de diversification commerciale du centre Neilson : étude de marché	On souhaite que ce soit réalisé dans le respect de la réglementation sur l'urbanisme. On propose l'ajout d'une fruiterie (ex. : Jardin mobile).
1.1.2 Évaluer la possibilité de modifier la réglementation d'urbanisme et de permettre de l'habitation au 2, 2 + étages dans la zone du centre commercial Neilson (33011Cb) et d'obliger le commerce, services et bureaux à se localiser au R et 1	On émet certains doutes sur le choix du centre local de développement (CLD) pour la réalisation de l'action 1.1.1 La même stratégie pourrait être mise de l'avant pour le centre Saint-Louis-de-France.

Objectif 1.2 Créer des lieux de rencontre conviviaux pouvant desservir les citoyens mais aussi les jeunes adolescents

Actions	Commentaires des participants
1.2.1 Améliorer les infrastructures communautaires afin d'offrir aux organismes des locaux polyvalents où ils pourront tenir leurs activités	On mentionne que les organismes doivent conserver le choix des activités qu'ils offrent. Un citoyen souligne la nécessité d'un centre communautaire dans Sainte-Ursule. On souhaite que les recommandations du conseil de quartier soient réalisées : <ul style="list-style-type: none">• Étudier la pertinence d'agrandir le centre de loisirs Saint-Ursule pour en faire un centre communautaire;• Aménager, dans un parc public, un foyer extérieur conforme aux normes édictées par le règlement R.V.Q. 1207.

Objectif 1.3 Favoriser l'augmentation de la densité aux abords des principales artères et au sein du centre majeur d'activités (CMA)

Actions	Commentaires des participants
1.3.1 Adopter un Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le centre majeur d'activités (CMA)	On devra retrouver une mixité des usages sur la route de l'Église et sur le boulevard Laurier.

Objectif 2.1 Soutenir les projets à caractère entrepreneurial émanant des écoles ou des maisons de jeunes

Actions	Commentaires des participants
2.1.1 S'assurer que le centre local de développement (CLD) réalise sa promotion auprès des jeunes et de la communauté environnante	Aucun commentaire

ORIENTATION 3 : FAVORISER UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE LOGEMENTS

Objectif 3.1 Prioriser l'augmentation des logements locatifs et abordables

Actions	Commentaires des participants
3.1.1 Favoriser le logement à des coûts abordables dans des projets de requalification de secteurs	Les coopératives d'habitation doivent être favorisées (peu nombreuses dans le quartier). On souhaite que du stationnement soit prévu pour les logements sociaux, car souvent ce n'est pas le cas. On ne doit pas créer des ghettos.

Objectif 3.2 Favoriser le maintien des aînés dans le quartier

Actions	Commentaires des participants
3.2.1 Mettre en œuvre le projet <i>Ensemble pour le mieux-être des aînés</i>	Il faut miser sur les services de proximité. Il est nécessaire d'aménager des trottoirs conviviaux et d'ajouter des bancs le long de ces trottoirs.

Objectif 3.3 Attirer les jeunes familles

Actions	Commentaires des participants
3.3.2 Évaluer la possibilité de modifier la réglementation de façon à obliger un pourcentage de grands logements dans les développements résidentiels	On suggère des incitations fiscales pour les grands logements. Des logements 5½ devraient être réservés dans les logements subventionnés. Les grands logements, abordables, devraient être situés en priorité près des écoles.
3.3.3 Maintenir en bon état les infrastructures permettant d'accueillir les activités de sport et de loisirs pour attirer les jeunes familles et assurer leurs mises aux normes	Il faut favoriser une augmentation des conversions de maisons unifamiliales en résidences à deux logements. 3.3.3 Reformuler l'action : <u>Redévelopper</u> les infrastructures permettant d'accueillir les activités de sport et de loisirs, <u>culturelles et communautaires</u> , pour attirer les jeunes familles et assurer leurs mises aux normes. On pourrait mieux aménager les glissades au parc Sainte-Isabelle.

2. ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

ORIENTATION 4 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Objectif 4.1 Mettre en valeur les secteurs du chemin Saint-Louis et de l'avenue des Hôtels

Actions	Commentaires des participants
4.1.1 Identifier les endroits propices et mettre en valeur, par des aménagements paysagers, la signalisation identifiant le chemin Saint-Louis comme chemin du Roy	Aucun commentaire

Objectif 4.2 Mettre en valeur le secteur Roland-Beaudin comprenant le secteur de l'église Saint-Denys

Actions	Commentaires des participants
4.2.1 Poursuivre le processus d'élaboration et d'approbation d'une proposition de réaménagement et de mise en valeur du secteur Roland-Beaudin comprenant le secteur de l'église Saint-Denys	Ce secteur a effectivement besoin d'une mise en valeur et d'être davantage lié aux autres secteurs du quartier. On propose d'ajouter l'école De Rochebelle à ce périmètre.
4.2.2 Évaluer la pertinence de créer un comité de concertation (Ville, Commission scolaire, membre du conseil de quartier) pour planifier l'aménagement du secteur Roland-Beaudin comprenant le secteur de l'église Saint-Denys	4.2.2 : Créer un comité et non juste évaluer la pertinence de le faire.

Objectif 4.3 Maintenir la qualité du cadre bâti dans les secteurs résidentiels

Actions	Commentaires des participants
4.3.1 Réaliser un guide de propositions architecturales à l'usage des propriétaires qui veulent rénover leurs habitations dans les zones de faible densité (zone Ha)	AJOUT : 4.3.2 Inciter les propriétaires de logements locatifs à rénover et maintenir leurs bâtiments tout en respectant le cadre bâti du secteur.

Objectif 4.4 Embellir l'entrée de la Ville

Actions	Commentaires des participants
4.4.1 Inclure l'entrée de la Ville dans le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre majeur d'activités (CMA)	On propose d'enfourer les sections d'autoroutes qui sont à l'entrée de la ville comme ce qui a été fait à Boston. On pourrait ainsi utiliser cet espace pour les piétons (espaces verts, parcs et passages) et créer un lien entre Saint-Louis-de-France et Sainte-Ursule. Il s'agit d'une urgence!

Objectif 4.5 Intégrer l'art urbain aux aménagements de façon à refléter l'aspect multiculturel du quartier

Actions	Commentaires des participants
4.5.1 Intégrer une œuvre d'art entre le parc Raymond-De Rosa et le centre Neilson	Une sculpture colombienne pourrait être une bonne idée puisque ce secteur accueille beaucoup d'immigrants colombiens.
4.5.2 Intégrer une œuvre d'art dans le parc Saint-Louis-de-France	On souhaite que la population soit consultée sur le choix de l'œuvre d'art par le biais du conseil de quartier (rencontre, concours, etc.).
4.5.3 Intégrer une œuvre d'art au réaménagement de l'intersection des boulevards Hochelaga et Neilson	
4.5.4 Intégrer une œuvre d'art à la nouvelle bibliothèque sur la route de l'Église	

Objectif 4.6 Améliorer l'aspect visuel des parcs de stationnement

Actions	Commentaires des participants
<p>4.6.1 Prévoir le dépôt d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'aménagement des stationnements commerciaux afin de rendre la circulation piétonne et cyclable plus sécuritaires et plus conviviales. Cet aménagement doit comprendre le parcours pédestre et cyclable entre les bâtiments, la rue et l'arrêt d'autobus s'il y a lieu :</p> <p>Place Neilson, centre d'achat Saint-Louis-de-France, les commerces et bureaux du boulevard Hochelaga, sur Roland-Beaudin (le marché, l'arène), le parc-o-bus sur l'avenue des Hôtels et pour la zone 33227 Cb située à l'intersection de la rue de La Forest et du chemin Saint-Louis</p>	<p>On souhaite mieux intégrer les accès au quartier.</p> <p>On désire l'ajout d'arbres aux abords des stationnements de la place des Quatre-Bourgeois.</p> <p>Il faut prioriser les aménagements pour les piétons tels que les trottoirs, les allées plus sécuritaires et la convivialité des lieux.</p>
<p>4.6.2 Évaluer la possibilité de planter des arbres en bordure de la zone 33227 Cb à l'intersection du chemin Saint-Louis et de la rue de la Forest afin d'améliorer l'aspect visuel du centre commercial de voisinage</p>	

Objectif 4.7 Mettre en valeur l'axe Laurier et les autres grandes artères du quartier

Objectif 4.8 Encadrer la densification au sein du centre majeur d'activités (CMA) et de ses environs dans un souci particulier de qualité et d'innovation architecturale

Actions	Commentaires des participants
4.7.1 Adopter un Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le centre majeur d'activités (CMA) et particulièrement pour le boulevard Laurier	On doit miser sur une amélioration de la qualité de vie dans le PPU. Il faut aussi protéger les arbres. On appui la recommandation suivante du conseil de quartier : <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre de l'aménagement du trajet cyclable sur la route de l'Église, élargir les trottoirs, ajouter des lampadaires et des arbres.

ORIENTATION 5 : PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

Objectif 5.1 Protéger et mettre en valeur les perspectives visuelles sur le fleuve

Objectif 5.2 Préserver l'aspect visuel du secteur du chemin Saint-Louis

Actions	Commentaires des participants
5.1.1 Réaliser une étude des perspectives visuelles	On désire obtenir le statut de bien patrimonial naturel.

3. ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

ORIENTATION 6 : PROTÉGER ET CONSOLIDER LE COUVERT VÉGÉTAL

Objectif 6.1 Planter des arbres et des arbustes le long des rues et des artères

Actions	Commentaires des participants
6.1.1 Planter des arbres et des arbustes le long du boulevard Neilson, de la route de l'Église, du boulevard Hochelaga, du chemin des Quatre-Bourgeois, du boulevard Laurier et de l'avenue Maricourt	On adhère à 100 % à cette action.

Objectif 6.2 Mettre en valeur les espaces verts

Actions	Commentaires des participants
6.2.1 Rénover le parc Raymond-De Rosa	AJOUT : 6.2.2 Mettre en place des jardins communautaires dans le quartier. On suggère la plantation d'arbres dans et autour du parc Raymond-De Rosa, notamment pour l'ombre que ça procure.
6.2.3 Aménager et mettre en valeur le boisé de la rue Vautelet : zone 33025 Rb	6.2.3 On privilégie la conservation et non l'aménagement puisque le parc de la Plage-Jacques-Cartier est situé tout près. 6.2.3 On suggère l'ajout des boisés Saint-Denys et du Cardinal-Villeneuve pour la conservation ainsi que la mise en valeur du parc Sainte-Isabelle.

Objectif 6.3 Augmenter l'accessibilité des parcs et des espaces verts

Actions	Commentaires des participants
6.3.2 Évaluer la possibilité de relier le parc Raymond-De Rosa, le centre Neilson, l'école et l'église par un traitement au sol et des aménagements paysagers de façon à créer un lieu central pour le quartier	Aucun commentaire

ORIENTATION 7 : CONSACRER DES ESPACES DE VERDURE CONVIVIAUX DANS LE CENTRE MAJEUR D'ACTIVITÉS (CMA)

Objectif 7.1 Créer des espaces publics structurants sur un circuit de déplacements piétonnier et cyclable

ORIENTATION 8 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif 8.1 Réduire le bruit aux abords des autoroutes et de la voie ferrée

ORIENTATION 9 : FAVORISER UN ACCÈS PLUS CONVIVAL AUX PARCS ET AUX ESPACES VERTS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES PERSONNES DE TOUS ÂGES

Objectif 9.1 Assurer la sécurité dans les parcs du quartier

Actions	Commentaires des participants
9.1.1 Maintenir le programme d'accueil et de surveillance aux parcs Saint-Louis-de-France et Raymond-De Rosa	Remplacer « Maintenir » par « Mettre en œuvre ». On ne souhaite pas seulement de la surveillance, mais aussi de l'animation de type « travailleurs de parcs ». En général, on adhère à cette recommandation.

ORIENTATION 10 : POURSUIVRE LES EFFORTS DES CITOYENS POUR LE RECYCLAGE

Objectif 10.1 Équiper les parcs et les espaces publics de contenants pour le recyclage

Actions	Commentaires des participants
10.1.1 Installer des contenants pour le recyclage dans les parcs publics	On propose l'adoption d'une politique de quartier vert. AJOUT : 10.1.2 Prévoir des alternatives pour le ramassage des feuilles, soutenir les initiatives de compostage et accélérer l'implantation des bacs de recyclage dans les logements multiples.

4. GESTION DES DÉPLACEMENTS

ORIENTATION 11 : AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES

Objectif 11.1 Réviser le nombre de traverses piétonnières avec feux

Actions	Commentaires des participants
11.1.1 Évaluer la possibilité d'augmenter le temps des traverses piétonnières sur les boulevards Laurier et Hochelaga	Il faut porter une attention particulière à la sécurité des piétons près des bretelles d'accès aux autoroutes.
11.1.2 Poursuivre les études de circulation aux intersections suivantes : <ul style="list-style-type: none">• route de l'Église et rue Carswell• avenue Sasseville et rue du Sieur-D'Argenteuil et rue de Fontenay et rue de Rouville	On suggère l'implantation de traverses piétonnes exclusives et simultanées dans les quatre sens de l'intersection du boulevard Laurier et de la route de l'Église et celle du boulevard Hochelaga et de l'avenue Lavigerie. Pour ces mêmes intersections on souhaite que le virage à droite sur feu rouge soit interdit. On souligne les impacts créés par l'ajout des feux de circulation à l'intersection de la route de l'Église et de l'avenue Sasseville : beaucoup d'automobilistes empruntent maintenant la rue de Rouville. Beaucoup d'enfants marchent dans ce secteur et il devient de moins en moins attrayant pour l'arrivée de nouvelles familles.
11.1.3 Demander un avis à la Division du transport concernant la circulation piétonnière à l'intersection des avenues Maricourt et Montpetit	11.1.3 On propose l'implantation d'un carrefour giratoire.
11.1.4 Évaluer la situation des intersections du chemin Saint-Louis avec les avenues Beaupré et des Hôtels et en améliorer les conditions pour les piétons et les cyclistes le cas échéant	

Objectif 11.2 Aménager un réseau cyclable utilitaire et récréatif interne au quartier et le relier aux réseaux majeurs de la Ville

Actions	Commentaires des participants
11.2.1 Mettre en œuvre le plan d'action du réseau cyclable de la Ville pour le quartier et particulièrement d'implanter une piste cyclable sur le boulevard Hochelaga entre l'avenue Wolfe et le boulevard Neilson	<p>Il faut ajouter des supports à vélos très rapidement et encourager les commerces à en faire tout autant (ex. : nouvelles tours à bureaux).</p> <p>La piste cyclable sur le boulevard Hochelaga devrait être séparée de la chaussée par un terre-plein.</p>
11.2.2 Installer des supports à vélos près de la nouvelle bibliothèque Monique-Corriveau et en ajouter au centre sportif de Sainte-Foy	

Objectif 11.3 Améliorer l'entretien et la sécurité des parcours piétons

Actions	Commentaires des participants
<p>11.3.1 Demander un avis concernant l'aménagement des trottoirs manquants du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à l'est de l'avenue Lavigerie à partir du boulevard Laurier vers le sud; • sur un des côtés de l'avenue Louis-Jobin; • au nord du chemin Saint-Louis à partir de l'autoroute Henri-IV en direction ouest. 	<p>On souligne que l'avenue Louis-Jobin pourrait être réaménagée avec des trottoirs plus larges, une piste cyclable et du mobilier urbain. Beaucoup de piétons utilisent cette avenue, notamment pour se rendre à l'école des Cœurs-Vaillants et à la place Navilès.</p> <p>Les participants d'un atelier mentionnent que l'on préfère avoir une rue avec un seul trottoir déneigé qu'une rue avec deux trottoirs qui ne sont pas déneigés.</p> <p>Un groupe propose de réduire la vitesse sur l'avenue Louis-Jobin à 30 km/h et ajouter des arrêts aux intersections.</p> <p>On suggère l'ajout de trottoirs du côté nord du chemin Saint-Louis entre les avenues Lavigerie et Jean-De Quen, particulièrement où sont situés les arrêts d'autobus.</p>
<p>11.3.2 Évaluer la sécurité des déplacements piétonniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le boulevard Hochelaga particulièrement dans la partie du jardin Roger-Van den Hende et de l'école De Rochebelle; 	<p>On suggère l'ajout de trottoirs du côté ouest de la route de l'Église, au sud du boulevard Laurier.</p> <p>On indique que l'accès à la piscine Sylvie-Bernier est dangereux pour les piétons.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • sur le chemin des Quatre-Bourgeois; • sur la route de l'Église; • sur l'avenue Germain-des-Prés. 	<p>11.3.4 : on parle plutôt de réalisation puisque l'analyse est déjà complétée. L'ajout de signalisation lumineuse (zone scolaire) près de l'école De Rochebelle est suggéré.</p>
<p>11.3.4 Agir comme partenaire avec l'organisme <i>Accès transport viable</i> pour analyser la sécurité des déplacements autour des écoles du quartier en réalisant le projet <i>Mon école, à pied, à vélo</i></p>	

ORIENTATION 12 : METTRE EN PLACE DES MESURES D'APAISEMENT DE LA CIRCULATION

Objectif 12.1 Reconfigurer les intersections à forte densité routière perçues comme moins sécuritaires

Actions	Commentaires des participants
<p>12.1.1 Dans le cadre de l'élaboration du PPU pour le centre majeur d'activités, améliorer la convivialité des intersections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • boulevard Laurier / route de l'Église; • boulevard Hochelaga / route de l'Église; • chemin des Quatre-Bourgeois / route de l'Église; • avenue Roland-Beaudin / accès au stationnement municipal (lot 1 665 016-P); • avenue des Hôtels / chemin Saint-Louis. 	<p>On propose de faciliter les accès pour les piétons et d'améliorer les indications pour ces derniers.</p> <p>L'intersection formée par l'avenue des Hôtels et le chemin Saint-Louis est dangereuse autant pour les piétons que les automobilistes. La visibilité est mauvaise, surtout pour les véhicules en provenance de l'ouest.</p>

Objectif 12.2 Aménager et améliorer l'intersection du boulevard Hochelaga avec le boulevard Neilson

Actions	Commentaires des participants
12.2.1 Réaménager l'intersection du boulevard Neilson, du boulevard Hochelaga et de l'avenue Maricourt	Plusieurs personnes proposent la mise en place d'un carrefour giratoire.

Objectif 12.3 Réduire la vitesse de la circulation sur certaines rues

Actions	Commentaires des participants
12.3.1 Renforcer les mesures de contrôle de la vitesse aux abords des parcs et des écoles primaires	On souhaite mieux structurer ce secteur par des mesures physiques (ex. : mobilier urbain) plutôt que de renforcer le contrôle policier. On cible les rues de Valmont et de la Matapédia pour la surveillance policière.

Objectif 12.4 Mieux gérer l'utilisation des stationnements sur rue dans les secteurs problématiques

Actions	Commentaires des participants
12.4.1 Évaluer les mesures actuelles mises en place dans le secteur Sasseville	AJOUT : 12.4.2 Régler les problèmes de stationnement sur l'avenue de Bourgogne.

Objectif 12.5 Améliorer la sécurité aux abords des écoles

Action	Commentaires des participants
12.5.1 Ajuster la signalisation afin de marquer la présence de l'école Cœur-Vaillant sur le boulevard Neilson	12.5.2 : On désire que la traverse piétonne soit plus visible.
12.5.2 Demander un avis technique sur les aménagements possibles pour indiquer la présence de la traverse piétonne devant l'école primaire Saint-Louis-de-France et d'y empêcher le stationnement	

ORIENTATION 13 : BONIFIER LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN

Objectif 13.1 Améliorer la circulation nord/sud notamment entre l'école De Rochebelle et le quartier Saint-Louis

Actions	Commentaires des participants
13.1.1 Analyser la possibilité d'une modification au parcours 11 afin de desservir l'avenue de Lavigerie au sud du boulevard Laurier	On souhaite que cette modification soit effective matin et soir.

Objectif 13.2 Améliorer les parcours, la fréquence et le confort des usagers

Actions	Commentaires des participants
13.2.1 Améliorer la desserte des principaux pôles d'activité de l'arrondissement	Aucun commentaire

5. CULTURE, LOISIRS ET VIE DE QUARTIER

ORIENTATION 14 : PLANIFIER LES BESOINS DU QUARTIER EN MATIÈRE DE LOCAUX ET D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Objectif 14.1 Connaître les besoins du quartier en matière de vie communautaire, de culture et de loisirs

Actions	Commentaires des participants
14.1.1 Actualiser le portrait de la population et de ses besoins en sport, loisirs et culture	14.1.1 : ajouter le volet communautaire Il faut valoriser le multiculturalisme du secteur de Sainte-Ursule. Une consultation publique avec les citoyens du secteur serait une façon intéressante de réaliser l'action 14.1.1.
14.1.2 Comblent les besoins d'espace et de locaux pour les organismes partenaires : <ul style="list-style-type: none"> • analyser les besoins des organismes communautaires en matière d'espace; • mettre les résultats en parallèle avec l'offre existante dans les sites communautaires du quartier; • réaliser une planification stratégique afin de combler les besoins en matière d'espace. 	

Objectif 14.2 Fournir une salle conviviale au conseil de quartier pour y tenir ses séances publiques et ses séances de travail

Actions	Commentaires des participants
14.2.1 Fournir au conseil de quartier de Saint-Louis des locaux appropriés en fonction des activités à y tenir	Aucun commentaire

ORIENTATION 15 : DIVERSIFIER ET PROMOUVOIR L'OFFRE COMMUNAUTAIRE, CULTURELLE ET DE LOISIRS AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES DIFFÉRENTS TYPES D'USAGERS

Objectif 15.1 Rénover les équipements sportifs et récréatifs existants

Actions	Commentaires des participants
<p>15.1.1 S'assurer du maintien des programmes d'entretien et de mise à niveau des infrastructures aux normes d'accessibilité et de sécurité, incluant la signalisation spécifique répondant aux besoins des personnes présentant une déficience</p>	<p>AJOUT : Améliorer et développer les infrastructures de sport, loisirs, culture et vie communautaire.</p> <p>On suggère d'aménager la piste cyclable du corridor du littoral (Samuel-De Champlain jusqu'à l'avenue des Hôtels) en piste de ski de fond l'hiver.</p> <p>On aimerait assurer une offre de service adéquate à tous les types de clientèles.</p> <p>On désire une mise à nouveau des infrastructures de loisirs à Sainte-Ursule et Saint-Louis-de-France, notamment les centres de loisirs.</p>
<p>15.1.2 Améliorer certaines infrastructures favorisant l'accès aux activités de plein-air : parc intergénérationnel, parcours d'hébertisme, piste de ski de fond, etc.</p>	<p>On suggère l'aménagement d'un terrain de soccer sur la partie supérieure du parc Sainte-Isabelle et la conservation des glissades en bas. Ceci aurait notamment pour effet de ménager le terrain de soccer de Saint-Louis-de-France.</p>
<p>15.1.3 Créer des liens continus et efficaces entre les divers parcours cyclables pour qu'ils deviennent un réseau utilitaire et de plaisance selon le plan directeur du réseau cyclable</p>	<p>On aimerait un sentier de patinage au parc Raymond-De Rosa.</p>
<p>15.1.4 Assurer une utilisation adéquate des installations, particulièrement pour les clientèles ayant accès à un nombre restreint d'équipements soit à cause des horaires ou des établissements</p>	

Objectif 15.2 Rehausser l'offre d'équipements de s de proximité

Actions	Commentaires des participants
15.2.2 Consolider les équipements sportifs dans le secteur Roland-Beaudin comprenant le secteur de l'église Saint-Denys, y aménager des sentiers pour les piétons et les cyclistes et en faire un lieu d'animation pour le quartier	La piste de ski de fond pourrait être réalisée sur la piste cyclable du corridor du littoral (Samuel-De Champlain jusqu'à l'avenue des Hôtels). AJOUT : 15.2.4 Aménager un terrain de football adéquat à l'école De Rochebelle. On cible le boisé Saint-Denys pour l'aménagement de sentiers de promenade.
15.2.3 Aménager une piste d'hébertisme ou de ski de fond dans un parc du quartier	On propose d'aménager le parc Sainte-Isabelle afin d'offrir des activités de plein air de proximité aux résidants du quartier.

Objectif 15.3 Faciliter l'accès aux services communautaires, culturels et de loisirs aux personnes à faible revenu

Actions	Commentaires des participants
15.3.1 Lorsque possible, offrir des places gratuites aux personnes à faible revenu dans toutes les activités	On désire que des places soient réservées dans toutes les activités de loisirs et non seulement celles qui sont les moins populaires. On est d'accord pour l'inscription en ligne, mais on ne doit pas supprimer les autres moyens.
15.3.2 Permettre les inscriptions en ligne pour les différentes activités de loisirs	

Objectif 15.4 Augmenter l'offre d'activités pour les jeunes âgés entre 13 et 15 ans

Actions	Commentaires des participants
15.4.1 Bonifier l'offre de service en fonction des besoins exprimés dans l'enquête sur les besoins des citoyens	Aucun commentaire
15.4.2 Mettre en place des mesures permettant de favoriser de nouvelles initiatives, des programmes expérimentaux, des idées innovatrices dans l'approche de l'offre de service	
15.4.3 Soutenir l'innovation dans la façon d'offrir les activités quand elles touchent des clientèles spécifiques, comme les adolescents, les familles monoparentales, les immigrants, les jeunes travailleurs, les personnes âgées ou vivant avec une déficience	
15.4.4 Mettre en vigueur des tarifs familiaux favorisant une participation accrue des parents et des enfants	
15.4.5 Développer et promouvoir la notion de vélo utilitaire ou de transport actif	On suggère la mise en place d'un système de location de vélos tel que « Vélo-Ville », proposé par l'organisme Mobili-T.

ORIENTATION 16 : RECONNAÎTRE ET SOUTENIR LE TRAVAIL ET LES EFFORTS DU MILIEU COMMUNAUTAIRE

Objectif 16.1 Favoriser la concertation entre les différents intervenants du quartier

Actions	Commentaires des participants
16.1.1 Continuer de reconnaître et de soutenir les organismes qui assurent une prise en charge de l'offre de service en matière d'activités physiques, sportives ou de plein-air selon la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes	16.1.1 : Ajouter les volets culturel et communautaire.
16.1.2 Aider au recrutement, à la formation et à la valorisation du bénévolat selon la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes	

Objectif 16.2 Développer l'esprit de solidarité et le sentiment d'appartenance dans le quartier

Objectif 16.3 Mobiliser le milieu pour identifier les besoins et résoudre les problèmes

Actions	Commentaires des participants
16.2.1 Le conseil de quartier invite les organismes à présenter leur plan d'action lors d'une séance publique	Aucun commentaire

Objectif 17.1 Accueillir et intégrer les nouveaux immigrants du quartier

Actions	Commentaires des participants
17.1.1 Fournir un soutien technique aux organismes qui accueillent les nouveaux arrivants et faire connaître les outils mis à leurs dispositions	Aucun commentaire